

Appel à projets 2020 - Renaturation et biodiversité



Date limite de dépôt du formulaire:

Vendredi, 28 août, 2020

Appel à projets 2020 - Renaturation et biodiversité

Région : Bourgogne Franche-Comté

Objet : Renaturer et réintégrer la biodiversité dans les espaces urbanisés pour diminuer les ilots de chaleurs.

Vous êtes :

- Une commune,
- Un syndicat mixte,
- Un EPCI,
- Une entreprise à capitaux publics (SEM, SPL, organismes de logement sociaux) dont le siège se situe en Bourgogne-Franche-Comté.

Vous voulez :

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, vous souhaitez participer à la diminution des ilots de chaleurs par l'intermédiaire de projets qui renaturent les espaces et réintègrent la biodiversité dans des espaces urbanisés.

Ce qu'il faut savoir

La subvention régionale apporte un taux maximal d'aide de :

- 80 % des dépenses éligibles avec un seuil de subvention fixé au minimum à 50 000€ par bénéficiaire quand le projet est localisé sur une commune de moins de 3 500 habitants,
- 50 % des dépenses éligibles avec un seuil de subvention fixé au minimum à 50 000€ par bénéficiaire quand le projet est localisé sur une commune de plus de 3 500 habitants.

Date(s) limite(s) de dépôt : du 4 mai au 28 août 2020.

Plus d'infos : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/2134> [2]

Contacts

Direction de l'environnement / Service biodiversité
Karen COUDRY, chargée de mission expertise biodiversité
Tél. 03 63 64 21 16
karen.coudry@bourgognefranche-comte.fr [3]

Source :

[Informations et accès aux documents](#) [2]

Source URL: <http://www.genieecologique.fr/appele-projets-2020-renaturation-et-biodiversite>

Liens

[1] http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/logo_region.jpg

[2] <https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/2134>

[3] <mailto:karen.coudry@bourgognefranche-comte.fr>